

DEMANDE D'ENLÈVEMENT DIRECT

Filets paragrêle usagés



Conditions d'enlèvement détaillées pages 2 à 5 à retourner par email à logistique@adivalor.fr ou par fax au 04 72 68 93 81

EMETTEUR DE LA DE	MANDE			
Dénomination :				
Adresse :				
Code Postal :	Ville:			
SIRET/SIREN :	RET/SIREN :TVA intracommunautaire :			
Tél :	Fax : M	ail:		
votre référence :				
DESTINATAIRE DE LA	A DEMANDE			
Tél: 04.72.68.93.80 - Fa	Albert Thomas - 69371 LYON CEDEX 08		FR 94 438 368 409	
LIEU D'ENLÈVEMENT				
Adresse :				
Contact :			tel:	
DEMANDE D'ENLÈVE	MENT DIRECT DE FILETS PARAGRÊLE I	JSAGÉS		
Quantité à enlever			tonnes	
Prix unitaire par tonne	e pour pesée réalisé supérieure à 2,5 tor	nes	0€	
·	s pour pesée réalisé entre 1.25 et 2.5 to		120 € HT forfaitaire	
-	s pour pesée réalisé inférieure à 1.25 to	nnes	350 € HT forfaitaire	
Frais complémentaire	s pour pesée réalisé inférieure à 1.25 to s de tri en cas de non conformité	nnes	350 € HT forfaitaire 35 € HT par tonne enlevée	
Frais complémentaire Frais supplémentaires	s de tri en cas de non conformité s de mise en centre de stockage	nnes		
Frais complémentaires Frais supplémentaires Frais supplémentaires en cas de non conform	s de tri en cas de non conformité s de mise en centre de stockage		35 € HT par tonne enlevée 200 € HT par tonne enlevée	
Frais complémentaires Frais supplémentaires Frais supplémentaires en cas de non conform L'attestation de recy	s de tri en cas de non conformité s de mise en centre de stockage nité clage (BSD) est disponible sur l'Extra		35 € HT par tonne enlevée 200 € HT par tonne enlevée	
Frais complémentaires Frais supplémentaires Frais supplémentaires en cas de non conform L'attestation de recy BON POUR ACCORD, le	de tri en cas de non conformité de de mise en centre de stockage nité clage (BSD) est disponible sur l'Extra	anet ADI	35 € HT par tonne enlevée 200 € HT par tonne enlevée	
Frais complémentaires Frais supplémentaires Frais supplémentaires en cas de non conform L'attestation de recy BON POUR ACCORD, le	de le montant forfaitaire qui me sera ap	anet ADI pliqué	35 € HT par tonne enlevée 200 € HT par tonne enlevée VALOR 2 mois après l'enlèvement	
Frais complémentaires Frais supplémentaires Frais supplémentaires en cas de non conform L'attestation de recy BON POUR ACCORD, le si nécessaire, je valid je valide mon adhésie- contrats disponibles s	de tri en cas de non conformité s de mise en centre de stockage nité clage (BSD) est disponible sur l'Extra e/	anet ADI pliqué ux Condit anet.adiv	35 € HT par tonne enlevée 200 € HT par tonne enlevée VALOR 2 mois après l'enlèvement ions Particulières FILPRAU d'A.D.I.VALOI alor.fr/, login et mot de passe disponibles	
Frais complémentaires Frais supplémentaires Frais supplémentaires en cas de non conform L'attestation de recy BON POUR ACCORD, le si nécessaire, je valid je valide mon adhésie contrats disponibles s pour votre espace pers	de le montant forfaitaire qui me sera apon aux Conditions Générales Cadre et ausur l'extra	anet ADI pliqué ux Condit anet.adiv	35 € HT par tonne enlevée 200 € HT par tonne enlevée VALOR 2 mois après l'enlèvement ions Particulières FILPRAU d'A.D.I.VALOI alor.fr/, login et mot de passe disponibles	



Filets paragrêle usagés

...... Les bons gestes pour bien recycler

Préparez les filets

- → Sans élastiques
- → Sans fils de fer
- → Sans débris végétaux
- → Sans plaquettes de faîtage ou peignes. Plaquettes de bordures tolérées.







Roulez

- → Sans mandrins
- → En ballots, diamètre maximum 80 cm







Stockez sur une aire stabilisée

→ Les filets usagés seront stockés sur une aire stabilisée, accessible à un semi-remorque

> Demander l'enlèvement en téléchargeant le formulaire à l'adresse : www.adivalor.fr/filprau.pdf



Conditions réservées aux filets commercialisés par les sociétés contributrices "ape" :

A2Z distribution, AGRINOVA SRL, EMIS France, FILPACK PROTECTION SAS, HELIOS, IDMAT, MDB TEXINOV SAS, SARL CANTAGRI, TESRETE SRL, VITIVISTA

(liste consultable à l'adresse https://www.adivalor.fr/filiere/Filets_paragrele.html)



CONDITIONS D'ENLÈVEMENT Filets paragrêle usagés

Les justificatifs d'achat ne sont plus à fournir.



Reprise à coût zéro

- → Reprise à coût 0€/T pour un minimum de 2,5 tonnes, sans élastiques, sans plaquettes de faîtage, sans fils de fer, sans débris végétaux, roulés en ballots, sans mandrins, diamètre maximum 80cm.
- Comment calculer la quantité

Seuil d'enlèvement	Equivalence
2,5 tonnes	5 ha de verger

Moins de 2,5 tonnes à enlever?

Organisez un regroupement avec un autre arboriculteur ou rapprochez-vous de votre distributeur.

Les conditions d'enlèvement sous les seuils avec une participation financière sont précisées sur la Demande d'Enlèvement.



Facturation complémentaire en cas de :

→ Non-conformité :

Tarif applicable en cas de présence de corps étrangers, débris végétaux, en quantité trop importante :

- Frais de tri : 35 €/tonne HT
- Si impropre au recyclage, frais de mise en centre de stockage : 200 €/tonne HT
- → Enlèvement de quantité réalisée entre 1.25 et 2.5 tonnes : 120 €HT forfaitaire par enlèvement.
- → Enlèvement de quantité réalisée inférieure à 1.25 tonnes : 350 €HT forfaitaire par enlèvement.



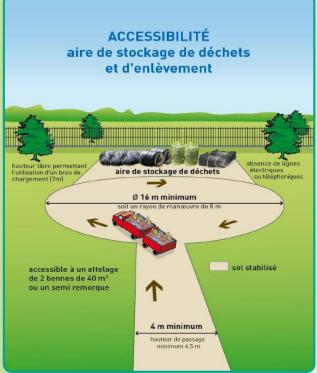
STOCKAGE ET ENLÈVEMENT



Bien choisir le lieu de stockage

L'aire de stockage doit être aisément accessible à un attelage de deux bennes de 40m³ ou un semi-remorque.







Conditions d'enlèvement

- Lors de la prise de rendez-vous, informer le transporteur de la configuration des lieux
- Une personne doit être présente lors du chargement

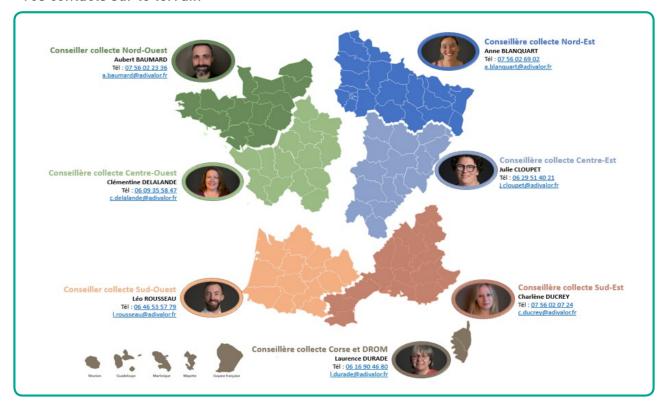


Vos contacts A.D.I.VALOR



- → Site internet A.D.I.VALOR:
 Consultez le "questions-réponses" sur notre site internet www.adivalor.fr
- → Contactez A.D.I.VALOR:

Vos contacts sur le terrain



Vos contacts logistiques

